

MONS

Boulevard Dolez, 50

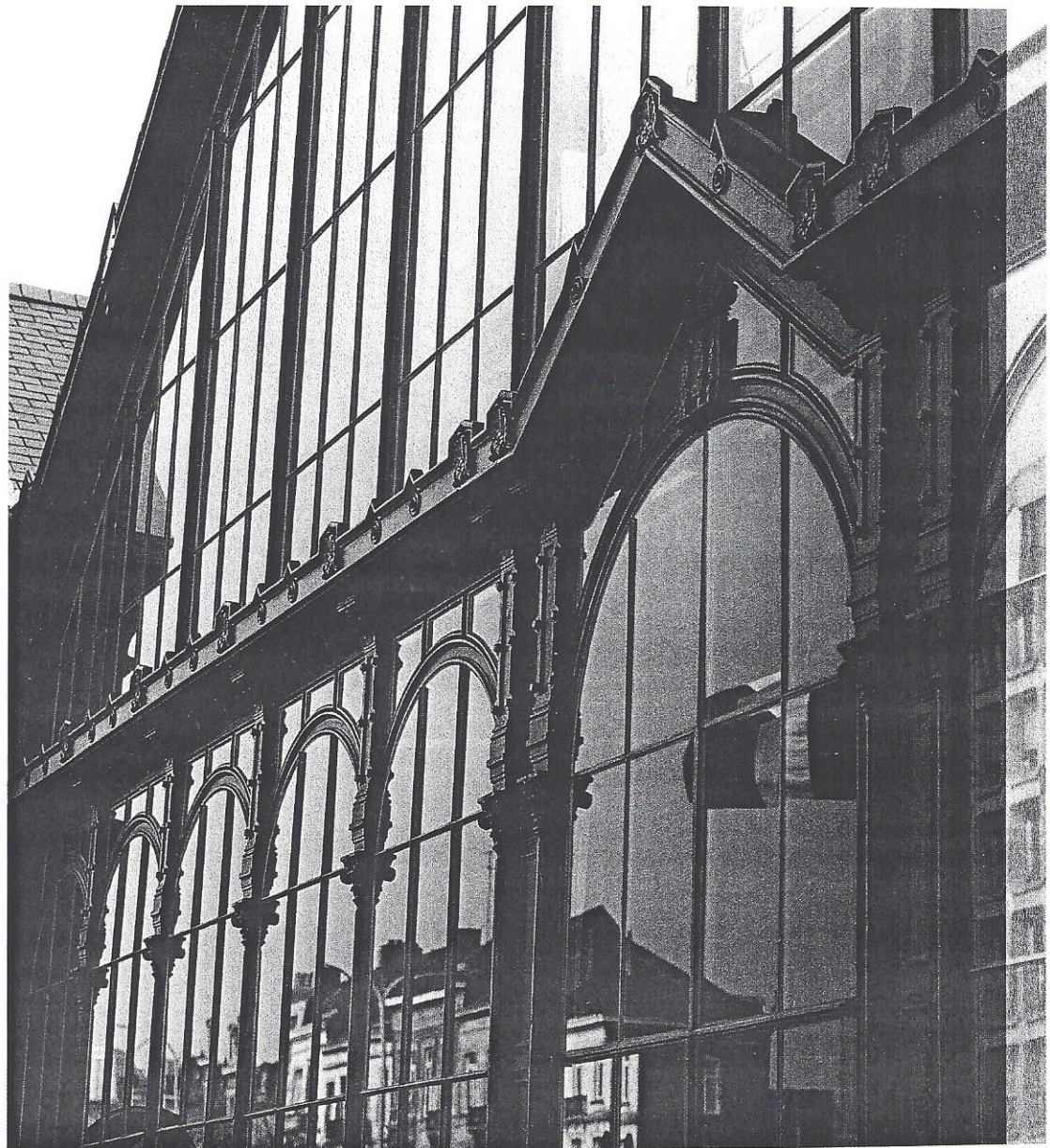
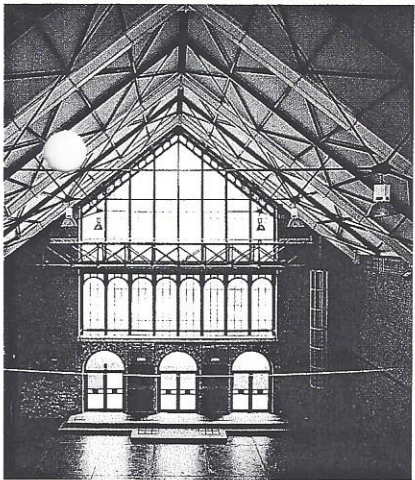
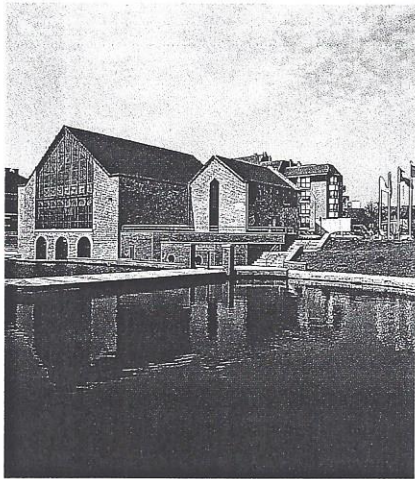
La machine à eau

Monument classé par Arrêté royal du 15-07-1977

La machine à eau occupe une place importante dans l'histoire sociale, industrielle, architecturale et urbanistique montoise. Plus de trente ans après la disparition de sa fonction initiale, une restauration soignée, assortie d'une réaffectation réussie en pôle culturel, permet à ce monument d'archéologie industrielle de continuer à jouer un rôle au profit de la collectivité. La machine à eau est née des mutations subies par Mons au milieu du XIX^e siècle, d'ailleurs en tout point comparables à celles des autres villes de Wallonie et des régions industrialisées d'alors: destruction des fortifications, détournement ou voûtement de cours d'eau dangereusement pollués dans leur parcours urbain et enfin alimentation en eau potable. A Mons, ces différents travaux ont lieu entre 1861 et 1871: la Trouille, qui traversait autrefois la ville, est détournée le long des anciens remparts, détruits pour faire place à une drève devenue aujourd'hui le boulevard périphérique. La ville est alimentée en eau, à la fois par des bornes-fontaines et par des raccordements particuliers branchés sur les réservoirs communaux, eux-mêmes approvisionnés par la machine à eau. Celle-ci consiste en une pompe aspirante-foulante capable d'élever les eaux issues des sources de la Vallière et du Trou de Souris, amenées à la machine par un réseau d'aqueducs, du niveau 32 mètres au niveau 78 mètres. La force motrice est fournie par une machine hydraulique dont la roue, d'un diamètre de plus de 4 mètres, est mise en mouvement par une chute ménagée derrière le bâtiment. Une machine à vapeur doit suppléer à une éventuelle pénurie d'eau. La machine à eau est construite par les ingénieurs Englebert et Carez, dont les plans en sont approuvés au Conseil communal en mai 1868. La réception de la machine hydraulique a lieu en 1873 et celle de la machine à vapeur l'année suivante. Dès 1877, la retenue d'eau de la Trouille, derrière le bâtiment, permet encore l'aménagement d'une piscine publique.

La pompe disparaît peu après sa mise hors service, en 1962, suite à un nouveau détournement de la Trouille, à la construction d'un second réservoir et à l'évolution technique. Abandonné depuis lors, le bâtiment voit sa toiture et ses façades classées en 1977; il se trouve à l'état de ruines lorsque la Banque nationale de Belgique s'en porte acquéreur en 1985. Celle-ci n'était pas intéressée par la machine à eau en tant que telle, mais par son terrain et son site, qui permettent l'implantation d'un nouveau siège local dans les conditions souhaitées. Pour sa part, la Ville de Mons recherchait depuis longtemps un partenaire capable de l'aider à réhabiliter le bâtiment industriel. L'institution financière trouve ici l'occasion de faire œuvre de mécénat en contribuant, à part quasi égale avec la Région wallonne, à la sauvegarde d'un élément significatif du patrimoine architectural wallon. Son bureau d'études a préparé et réalisé la restauration, elle-même supervisée par les experts de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Cédée à la Ville de Mons pour un montant symbolique, la machine à eau rénovée accueille sa première exposition à l'automne 1994.

Le bâtiment de la machine à eau a été conçu en trois corps parallèles, dont l'effet est parfaitement symétrique. Le corps central (16 mètres de largeur en façade sur 19 mètres, et 14 mètres de hauteur), intégralement ouvert sur ses deux façades par de grandes verrières en fonte de fer, fer et verre, abritait la machinerie hydraulique dans une salle unique et sans étage. Ce volume est flanqué de deux corps latéraux plus petits (6,50 mètres de façade pour une profondeur de 10 mètres pour l'un, 14 mètres pour l'autre) en brique et pierre. L'une de ces annexes était destinée à recevoir des chaudières et le magasin au charbon; l'autre abritait les ateliers et le magasin d'objets nécessaires à la distribution d'eau (*Bulletin communal*, 1870). La



Vue extérieure de la grande verrière, fortement restaurée.

Vue extérieure du côté du bassin, implanté sur l'ancien lit de la Trouille.

Vue intérieure, avec la charpente métallique de type « polonceau ».

Photos G. Focant, DPat, © MRW.

charpente en métal est de type « polonceau », modèle inventé en 1842, et devenu ensuite caractéristique de l'architecture industrielle, des gares et entrepôts, grâce à sa capacité à soutenir des portées importantes.

Le bureau d'études de la Banque nationale a conçu deux entités distinctes : d'une part l'agence bancaire, de l'autre la machine à eau. Il a su tenir compte de l'histoire urbanistique du lieu en créant, sur l'ancien site de la Trouille, entre le bâtiment industriel et la banque, un bassin de près de 15 ares traversé d'un ponton qui relie les deux édifices. Celui de la banque a été conçu à l'image de la construction industrielle : son plan comprend lui aussi trois ailes principales, ses volumes de base sont identiques à ceux de la machine à eau, tandis que ses matériaux et les pentes de son toit sont également calqués sur ceux du bâtiment ancien. Enfin, l'institution bancaire frappe par sa verrière, qui évoque irrésistiblement celle de la machine à eau, rétablie dans son état original lors de la restauration. Les pièces en fonte abîmées ont été ressoudées et nombre d'entre elles fondues à nouveau. La charpente, fatiguée, est aidée par de discrets portiques intégrés à la nouvelle toiture ; ils reportent les charges sur des poussants en béton qui transmettent eux-mêmes leurs efforts sur de nouvelles dalles. Des passerelles-treillis, reliant les volumes latéraux, renforcent les verrières contre les poussées du vent et en facilitent l'entretien.

La restauration a préservé les vastes volumes de la bâtisse qui facilitent son usage polyvalent dans le contexte d'une réaffectation culturelle. Comme le souligne le bureau d'études de la Banque nationale, les parachèvements ont volontairement opté pour le type industriel, tandis que les équipements techniques ont été placés « en apparent ». Le corps principal est conçu pour accueillir les activités proprement dites alors que les pavillons latéraux, qui ont reçu de nouveaux planchers, abritent les fonctions annexes : accueil, bureaux et sanitaires à gauche, locaux techniques, débarras, salle de réunion et office à droite.

Après ces aménagements, c'est la Ville de Mons, à laquelle la machine à eau a été cédée par la Banque nationale, qui devient l'actrice de sa réaffectation. Celle-ci visait un projet culturel au sens large. Dans les faits, la machine à eau accueille essentiellement des activités liées aux arts plastiques, auxquels se voue particulièrement le service de la Culture de l'administration communale montoise. Mais les Montois peuvent aussi y voir des représentations de théâtre et d'autres arts vivants. La machine à eau s'est révélée un lieu d'exposition ou d'intervention de qualité exceptionnelle pour des œuvres monumentales contemporaines. Le lieu se prête également à des spectacles plus confidentiels : concerts pointus, accueil d'une compagnie de danse en résidence au Centre culturel de la région de Mons.

Si la polyvalence souhaitée se vérifie, elle appelle aussi des adaptations impérieuses : éclairage, matériel technique, cimaises, sanitaires, cafétéria, signalisation, qui sont dûment planifiées à l'heure où ce texte est rédigé, tout comme une programmation propre. La machine à eau aura ainsi retrouvé non seulement sa dignité monumentale, mais aussi une place à part entière dans le paysage culturel montois : faute de fournir encore la cité en eau, elle apaisera dorénavant les appétits artistiques de la capitale culturelle de la Wallonie.

Yves RANDAXHE

Bibliographie

Machine à eau, 1978. *La Machine à eau. Essai de réhabilitation d'un immeuble classé. Projets*, Mons.

Machine à eau, 1995. *La machine à eau, Conservation et réaffectation du patrimoine civil public en Wallonie, Les Cahiers de l'Urbanisme*, 15, p. 62-64.

PIÉRARD C., 1994. *Mons. La Machine à eau*. In : PAQUET P., CANNELLA A.-F. & WARZÉE-LAMMERTYN G. (coord.), 1994. *Le patrimoine industriel de Wallonie*, Liège (Le patrimoine de Wallonie), p. 493-495.